



Règlement Général

Présentation

L'Esprit Raid s'articule autour d'une boucle de 10 km environ avec divers postes d'épreuves disséminés sur ce parcours par équipe de 2 concurrents. La journée globale sera constituée d'épreuves d'audace, d'équilibre, de précision, de force, d'endurance,... L'objectif de ce challenge n'est pas la compétition mais simplement la satisfaction de l'effort « gratuit » et l'esprit d'équipe.

Article 1

L'organisation de l'Esprit Raid est couverte en responsabilité civile pour l'épreuve L'Esprit Raid 2015. Tout concurrent doit être couvert par une assurance familiale ou autre.

Article 2

L'organisation ne peut être tenue responsable d'un accident qui surviendrait à la suite :

- D'un non-respect des consignes générales de l'organisation;
- D'un non-respect des consignes spécifiques de chacun des postes;
- D'une imprudence manifeste de la part d'un ou plusieurs membres de l'équipe impliquée dans les faits.

A noter, tout est pensé pour limiter les risques au maximum MAIS le risque zéro n'existe pas. Les concurrents doivent en être conscients.

Article 3

Le présent règlement devra être signé par le capitaine de l'équipe avant le début de l'épreuve. Si il n'y a pas de personne majeure dans l'équipe, un parent doit se tenir garant et signé ce qui suit. Tout manquement ou rejet d'un des articles de ce dit-règlement, entrainera des pénalités voire l'exclusion de l'équipe. Cette décision appartient uniquement à un des membres de l'organisation. Toute décision de ces personnes ne pourra être contestée.

Article 4

L'organisation est formée par des bénévoles. Ces personnes doivent veiller au bon fonctionnement et l'impartialité de l'arbitrage pour chacun des postes. Chaque poste sera géré, encadré et arbitré par MINIMUM 2 membres de l'organisation. Chaque équipe doit respecter à la lettre les consignes et ordres émanant de ces personnes sous peine de sanction.

Article 5

Les concurrents de chaque équipe se présenteront 15 minutes avant le début de l'épreuve, en tenue sportive adaptée selon l'ordre déterminé par l'organisation en fonction de la chronologie des équipes inscrites en ordre de paiement. Tout retard sera pénalisé porté en proportion sur le temps général de l'épreuve. L'épreuve ne sera pas

annulée même par météo défavorable. Des douches et des vestiaires seront mis à disposition. Les équipes seront formées de 2 concurrents âgés de minimum 14 ans. Pour les personnes mineures, une autorisation de chaque parent doit IMPERATIVEMENT nous être transmise par écrit lors de l'inscription via le formulaire ad-hoc. L'organisation limitera l'accès aux épreuves aux cinquante (50) premières équipes inscrites en ordre de paiement.

Article 6

L'inscription de l'équipe se fera uniquement par le biais du formulaire ci-joint dûment complété et signé. Le prix de l'inscription s'élèvera à 20€ pour chaque équipe. Cette somme comprendra la participation de l'équipe, les encas qui seront distribués (quartiers d'oranges, eau, biscuits) et une consommation par concurrent au bar de l'organisation. Sauf cas de force majeure, aucun remboursement ne sera effectué.

Les concurrents de chaque équipe s'engage sur l'honneur à être en bonne santé et apte à participer aux différentes épreuves lors de la journée de L'Esprit Raid 2015.

L'organisation ne peut être tenue responsable des détériorations de matériel personnel appartenant aux différents concurrents lors des différentes épreuves. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte de matériel, quel qu'il soit, dans les vestiaires, voitures ou autres appartenant aux différents membres des équipes.

Article 7

Les équipes participantes s'engagent à respecter les lieux qui les accueillent (arbres, fleurs, poubelles, bancs, clôtures, bâtiments, etc.). Si des dégradations sont vérifiées par un membre de l'organisation, celles-ci feront l'objet de procès-verbaux et des dédommagements seront réclamés aux responsables. Les membres de chaque équipe ne laisseront traîner aucun papier, déchet ou détrit. L'équipe fautive sera disqualifiée pour tout manquement d'incivilité et non-respect des règles citées ci-dessus.

Article 8

Les équipes au grand complet doivent obligatoirement participer à chaque épreuve pour être comptabilisées. L'objectif, les règles spécifiques de chaque épreuve ainsi que le tableau des points devront OBLIGATOIREMENT être expliqués à chaque équipe avant le début de l'épreuve. Un temps général de participation sera calculé pour permettre d'établir un classement. Les équipes démarreront l'Esprit Raid à une heure horaire précise et indiqueront

le numéro d'équipe à l'arrivée dans une zone. L'heure horaire d'arrivée et de départ dans une zone déterminera les temps de neutralisation du temps global de l'Esprit Raid pour permettre les explications, l'épreuve et l'attente éventuelle si une autre équipe se trouve sur la même zone. Après chaque épreuve, les responsables noteront l'heure de départ de la zone, afin de redémarrer le temps global.

Article 9

Les résultats finaux ne seront donnés qu'à titre indicatif. Pour rappel, l'objectif principal de ce challenge est l'esprit d'équipe et l'effort « gratuit ». Pour le bon fonctionnement de cette journée, n'oubliez pas votre bonne humeur, votre fair-play, et votre courage bien sûr !

Renseignements : **0492 / 69 53 41 ou didier.florkin@gmail.com**
0491 / 47 00 25 ou Stevedardenne@gmail.com
0496 / 53 07 70 ou lumenstephane@skynet.be
0477 / 71 34 86 ou andy_vp8@hotmail.fr